

## Dénomination de voies - Modification de l'appellation des voies de la Cité Rhodiacéta : Voies de la Cité des Prés de Vaux

**M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur** : A la demande des riverains du secteur des Prés de Vaux, il est proposé de redénommer les voies de la Cité Rhodiacéta et de les appeler désormais Voies de la Cité des Prés de Vaux.

Il est demandé au Conseil Municipal de retenir cette nouvelle dénomination.

«**M. LE MAIRE** : Cette voie avait été baptisée ainsi du temps de la splendeur de cette entreprise. Mais ceux qui ont vécu la Rodhia et la catastrophe économique qui y est liée sont très marqués et nous avons été sensibles à la demande des habitants des Prés de Vaux pour changer de dénomination».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

*Récépissé préfectoral du 10 octobre 2001.*